



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau 2021-2022 du Conseil communal

Le Conseil communal de Val-de-Travers a procédé ce matin à la désignation de son bureau pour la période administrative 2021-2022

Dès le premier juillet 2021, l'organisation du Conseil communal se déclinera comme suit :

Président	Benoît Simon-Vermot
Vice-président	Frédéric Mairy
Secrétaire	Christophe Calame
Membres	Eric Sivignon Yves Fatton

Benoît Simon-Vermot, qui est entré en fonction le 1^{er} octobre 2017, est le dixième conseiller communal de Val-de-Travers. Il accède pour la première fois à la présidence.

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée :

Dicastère (s)	Chef de dicastère	Suppléant
Administration et protection de la population (DAPP)	Benoît Simon-Vermot	Christophe Calame
Jeunesse et enseignement (DJE)	Christophe Calame	Frédéric Mairy
Territoire, sports et culture (DTSC)	Éric Sivignon	Yves Fatton
Infrastructures (DI)	Yves Fatton	Benoit Simon-Vermot
Economie, finances, cohésion sociale et santé (DEFCOS)	Frédéric Mairy	Éric Sivignon

Val-de-Travers, le 24 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL